



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 16 Décembre 20h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents :

Mesdames les conseillères Guylaine Boily et Odile Roy, messieurs les conseillers Denis Viel, Louis-Marie D'Anjou, Mario Bouchard et Gaëtan Gagné formant quorum sous la présidence de monsieur le maire André Fournier.

Est aussi présent monsieur Laval Robichaud, directeur général.

1- Ouverture

Monsieur le maire déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption de la liste des comptes
- 5- Contrat de signalisation touristique - Matamajaw
- 6- Honoraire BPR – Rue Saint-Jean-Baptiste
- 7- Facture Akifer – Gestion d'aquifère 2019
- 8- Facture borne électrique au B.A.T.
- 9- Plan directeur d'aménagement du Parc de la Pointe – mandat au service d'Urbanisme
- 10- Commission de développement – 500\$ à l'ensemble musical
- 11- Dons
- 12- Affaires nouvelles
  - 12.1 Collecte des matières résiduelles de décembre
  - 12.2 Facture de la chambre de commerce
  - 12.3 Passerelle Cédrico
- 13- Correspondance
- 14- Période de questions
- 15- Levée de la séance

2019-12-347

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Odile Roy, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts aux affaires nouvelles.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

3- Première période de question(s)

Pas de citoyens dans la salle.

4- Adoption de la liste des comptes

2019-12-348

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'adopter la liste des comptes au montant de 41 168.03 \$ et d'en autoriser le paiement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2019-12-349 5- Contrat de signalisation touristique – Matamajaw  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily, d'autoriser le paiement du contrat #19953371002 de l'entreprise Alliance de l'industrie Touristique du Québec, pour le contrat de signalisation du site Matamajaw, au montant total de 2 815.02\$, fait en trois versements de 938.34\$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2019-12-350 6- Honoraire BPR – Rue Saint-Jean-Baptiste  
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'autoriser le paiement des honoraires professionnels de la firme BPR, pour des actes posés dans le cadre du projet de la rue St-Jean-Baptiste, facture # 60641483 au montant de 493.88\$ avant taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2019-12-351 7- Facture Akifer – Gestion d'aquifère 2019  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'autoriser le paiement de la facture #29781, du Groupe Akifer Inc., pour le montant de 1101.00\$ avant taxes, pour la gestion aquifère 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 8- Facture borne électrique au B.A.T.  
Facture approuvée avec les factures du mois.
- 9- Plan directeur d'aménagement du Parc de la Pointe – mandat au service d'Urbanisme  
**Considérant que** la Ville de Causapsal a énoncé son intention de supporter la Table MADA dans la conception d'un Plan directeur d'aménagement du Parc de la Pointe, par la résolution 2019-12-332;  
**Considérant** la résolution # 2019-12-10 de la Table MADA, qui recommande à la ville d'accepter l'offre de service du Service de l'aménagement et de l'urbanisme de la MRC de la Matapédia ; Plan directeur d'aménagement du Parc de la Pointe;
- 2019-12-352 Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Odile Roy :
- de mandate le service de l'aménagement et de l'urbanisme de la MRC de la Matapédia, pour la réalisation du plan directeur du Parc de la Pointe,
  - d'autoriser le paiement de 6 000\$, pris à même le budget de fonctionnement de MADA, comme premier versement,
  - d'autoriser le directeur général de la ville de Causapsal, à signer tous documents donnant effet à la présente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

10- Commission de développement – 500\$ à l'ensemble musical

Considérant la résolution, pour le soutien financier à l'Ensemble musical Gérard Charrette, votée par le conseil d'administration de la commission de développement de Causapsca le 11 décembre 2019, d'accorder un montant de 500\$, provenant de l'entente bipartite, à l'Ensemble musical Gérard Charrette pour la conception d'outils promotionnels;

2019-12-353

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter d'effectuer le paiement de 500\$ à l'Ensemble musical Gérard Charrette.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

11- Dons

2019-12-354

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, de verser les dons suivants :

- 150 \$ pour le Salon des mots de la Matapédia,
- 200 \$ pour les Paniers de Noël – Centre éclosion,
- 500 \$ pour l'Ensemble musical Gérard Charrette,
- 260 \$ pour le Vins et Fromages de la TVC,
- 100 \$ pour Moisson Vallée,

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

12- Affaires nouvelles

12.1 Collecte des matières résiduelles de décembre

2019-12-355

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'autoriser le paiement des factures #1505 et 1504, de la collecte des matières résiduelles du mois de décembre 2019, pour le montant de 12 707.53\$ avant taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

12.2 Facture de la chambre de commerce

2019-12-356

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'autoriser le paiement de la facture #7926 de la Chambre de Commerce de la Vallée de la Matapédia, pour les chèques cadeaux, pour le montant de 425.00\$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

12.3 Passerelle Cédrico

2019-12-357

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, de demander à l'ingénieur M. Marc Thériault de la firme Innovation Amérik, de modifier le plan de la future passerelle Cédrico, pour l'option #3, proposé par le plan du 6 décembre 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

13- Correspondance  
La correspondance est lue.

14- Période de questions  
Pas de citoyens dans la salle.

2019-12-358 15- Levée de la séance  
Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, de lever la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

---

André Fournier, maire

---

Laval Robichaud, directeur général et  
Secrétaire-trésorier